



Association loi 1901 n° 0763019309

Contact : Pascal JOULAIN  
5, Rue des Erables 76 000 ROUEN  
[espace.musical@cegetel.net](mailto:espace.musical@cegetel.net)

Le 30 décembre 2018

*L'Assemblée Générale de l'Espace Musical s'est tenue le dimanche 16 décembre 2018 chez Francis Romon (Théâtre de la Toupie) en présence de 32 personnes dont 27 adhérents. Le quorum (47 présents et pouvoirs) étant réuni, les délibérations ont pu être votées (bilan moral, financier et orientations 2019) ainsi que la modification du siège social.*

*En 2018, l'association comptait 53 adhérents à jours de leurs cotisations dont 4 luthiers, 2 mécènes. Pour cette seizième année, les bénévoles de l'Espace Musical ont développé des actions de solidarité musicale en complément des activités historiques de l'association (exposition, collection, concert, conférence) en parfaite adéquation avec l'objet de l'association. Depuis 2003, l'Espace Musical c'est :*

- 103 expositions grand public gratuites
- 278 concerts de soutien
- 48 animations pédagogiques sur la lutherie
- 57 représentations d'un conte pédagogique musical
- 3 publications, 2 mémoires et 1 thèse
- 18 albums d'artistes régionaux
- l'organisation d'un congrès et d'un festival...

...mais aussi une collection de plus de 288 instruments à cordes et à vent dont 34 achetés à des luthiers en activité. Ces instruments ont donné lieu à plus de 500 conventions de prêts d'instruments auprès de musiciens amateurs et professionnels. L'association dispose également d'accessoires, d'outillages, de documents et d'une collection de vinyles.

Vous étiez **53 cotisants** à nous avoir rejoints ou à continuer de nous soutenir en 2018. Les concerts, expositions, conférences, contes contribuent au rayonnement de l'Espace Musical et structurent ses recettes. La cotisation, d'un montant de 16 euros, est individuelle. Ce montant est inchangé depuis 2003 et donne lieu à l'émission d'un reçu fiscal (66% du montant des dons). Ce montant restera inchangé pour 2019.

**1 exposition et 12 animations musicales-concerts, Cattle Grid, Pop Corn, wild card, 4 voyages musicaux, une randonnée chantée.**

L'Espace Musical poursuit ses collaborations avec le Musée de Martainville. L'Espace Musical reste promoteur des Métiers d'Art et se fait l'écho des travaux conduits en la matière.

L'Espace Musical a ainsi coordonné un déplacement avec le Département de la Seine Maritime, le Musée de Martainville, l'Université de Rouen pour faire valoir la facture instrumentale normande auprès du Musée de la Cité de la Musique. Ce fut l'occasion de donner à la bibliothèque du musée les publications (Regards sur la facture Normande, Exo 7 combat rock, Catalogue 2015 de l'exposition de Martainville).

La construction d'une **collection vivante d'instruments de musique normands** est au cœur de nos préoccupations. Chaque année nous investissons dans l'achat et la restauration d'instruments de musique et nous recevons de nombreux dons. Cette démarche est un **acte direct de soutien économique unique en France**.

### **Achats**

*Violon Jacques le Teinturier 1749 ROUEN*

**L'Espace Musical possède 288 instruments en propre. La collection a fait l'objet d'un inventaire partiel en 2018 sur la collection exposée à Martainville.**

**La collection des six céciliums de l'Espace Musical est la plus aboutie au monde. Deux des six céciliums de l'Espace Musical sont des exemplaires uniques au monde. Ce travail est mis à jour sur le musée virtuel.**

2018 est marqué par l'achat d'un violon rouennais Jacques le Teinturier <https://www.espace-musical.org/page5-2.php?id=11100043>. L'instrument a été joué lors de la randonnée chantée 2018 à Martainville, à Rouen et lors de l'AG de décembre.

Chaque année, l'Espace Musical prête des instruments de musique dans un cadre conventionné. La condition de prêt requiert une adhésion annuelle et une participation à la vie associative de la part de l'emprunteur (30 euros). **L'Espace Musical prend en charge l'assurance des instruments qu'elle prête.** Ces démarches renforcent notre souhait de faciliter l'accès à la musique au plus grand nombre. Cette année **23 conventions de prêt d'instruments** ont été consenties. Amateur, élève d'école de musique, de conservatoire, musicien professionnel, ils ont fait vibrer les violons, violoncelles du XVIII<sup>ème</sup>, les vents, les cordes du XIX<sup>ème</sup> et les guitares électriques d'aujourd'hui. Depuis 2003, Plus de **500 conventions de prêt** ont ainsi été mises en place depuis 2003.

En 2018, l'Espace Musical a poursuivi sa collaboration avec les artistes amateurs et professionnels. **L'Espace soutient les luthiers et facteurs, les jeunes pousses et les formations confirmées classiques ou contemporaines.**

Le budget arrêté au 15 décembre 2018 est supérieur à 20 000 euros (déductions des frais d'AG et achats de fin d'année à venir). Le budget de l'Espace Musical repose sur des cotisations, des expositions, des concerts, des animations musicales des ventes de CD et des dons en nature. La politique de mécénat d'entreprise vient consolider ce budget (comptes consultables sur simple demande par les membres de l'association). Les dons en nature que sont les kilomètres non remboursés sauf exception, les salles, le local de stockage mis à disposition sans rémunération, les participations à des réunions sans défraiement, l'ensemble du bénévolat aident précieusement le financement de nos actions.

**Le parc d'instruments de l'Espace Musical est estimé à plus de 300 000 euros.**

**27 membres de l'Espace Musical** se sont investis bénévolement sur au moins une action de l'association en 2018 aux côtés du bureau et du CA, preuve d'un réel état d'esprit et d'un engagement associatif.

L'Espace Musical dispose d'une communication via son musée virtuel internet et un facebook en plus d'articles de presse. Notre bonne relation avec les médias atténue nos dépenses de communication. Une nouvelle plaquette de présentation de l'Espace Musical est en ligne sur le site internet de l'Espace Musical <https://www.espace-musical.org/page5.php> . Le musée virtuel a fait l'objet d'une mise à jour et d'une refonte de son ergonomie. Un compte LinkedIn complète ce travail <https://www.linkedin.com/in/pascal-joulain-023b6316a/> . Le web devient un outil essentiel et viral de la communication de l'Espace Musical et de ses manifestations.

Autour d'un Conseil d'Administration avec Ghislaine Laugeois, Virginie Ray, Patrice Casella, Stéphane Deremaux, Philippe Péan, Alexis Péan, Jean-Yves Rauline et Pascal Joulain, l'Espace Musical se propose de poursuivre son action.

Philippe Péan, Patrice Casella et Pascal Joulain sont respectivement Président, Vice-Président et Trésorier-Secrétaire pour le mandat 2019

Nous travaillerons à la nouvelle exposition 2019 de Martainville,

Nous poursuivons activement notre recherche des pistes de stockage pour notre collection et nos réflexions sur le devenir de l'association.

Notre politique de prêt d'instruments, de soutien au métier, d'émergence aux talents se poursuivra bien entendu ainsi que notre travail sur la communication. Sans l'implication des bénévoles, des musiciens et mécènes, ce travail n'est pas réalisable. Chaque effort compte pour poursuivre notre travail de valorisation patrimoniale.

**Ma région a du talent, j'en suis l'acteur et le premier soutien**  
Pour nous rejoindre : [espace.musical@cegetel.net](mailto:espace.musical@cegetel.net) 06 07 82 21 49

### **Les membres de l'Espace Musical présents et représentés :**

Donnent quitus au bureau concernant le bilan moral de l'Espace Musical

Donnent quitus au bureau concernant le bilan financier de l'Espace Musical

Prennent note du changement de siège social, 5 rue des Erables, 76 000, chez P Joulain.

Valident les orientations 2019 présentées en Assemblée Générale

Valident la composition du nouveau conseil d'administration avec : Ghislaine Laugeois, Virginie Ray, Patrice Casella, Stéphane Deremaux, Alexis Péan, Philippe Péan, Jean-Yves Rauline et Pascal Joulain.

Le présent CA valide la candidature de Philippe Péan en qualité de Président de l'Espace Musical de Patrice Casella en qualité de Vice-Président avec Pascal Joulain comme secrétaire et trésorier.